



SECTION DE TOULOUSE

2, rue Saint Jean - 31000 Toulouse
05 62 26 69 19 (répondeur enregistré)

<https://www.facebook.com/LigueDesDroitsDeLHommeToulouse/> <http://ldh-midi-pyrenees.org/les-sections/toulouse/>
<https://twitter.com/LDHtoulouse> <https://www.instagram.com/ldh.toulouse/>

RAPPORT D'ACTIVITE 2024



SOMMAIRE

Editorial	3
La vie de la section	
Les réunions de section et les réunions publiques	4
La communication	5
L'accueil de jeunes volontaires en Service civique	5
Les groupes de travail	
Prison, privation de libertés	7
La LDH en action auprès des enfants et des jeunes	9
Les stages de citoyenneté	10
Ecologie, droits et démocratie	10
La pépinière	12
Dans la cité, le travail avec les partenaires	
L'émission de radio « Toulouse en Libertés »	13
Citoyenneté, Quartier, Fraternité, Droits (CQFD) pour l'Egalité	14
Collectif Enfance 31	15
L'Observatoire toulousain des Pratiques Policières (OPP)	16
L'Observatoire de l'Habitat Indigne (OHI)	17
Le Réseau Education Sans Frontières 31 (RESF)	18
La mobilisation contre la loi Darmanin	19
Mobilisation Palestine	19
Toulouse en Libertés 2024 – La fête annuelle de la LDH	20



Editorial

L'année 2024 a été marquée par de nombreux bouleversements. Celui qui nous inquiète sans doute le plus est la montée, constante, de l'extrême droite et des idées qui lui sont rattachées. Le débat public en France reste empoisonné de références brunes, qui sont maintenant reprises par des partis qui autrefois s'y opposaient. Les élections européennes ont été le réceptacle de ce triste spectacle en France comme en Europe. La LDH, en s'appuyant sur sa résolution tout juste votée au dernier Congrès, montre une voie possible et nécessaire dans la lutte contre l'extrême droite, ses idées, et ses valeurs. Nous proposons d'être une table commune pour que les forces syndicales, associatives et politiques puissent s'associer. A Toulouse, nous y avons pris notre part avec de nombreux tracts pour appeler à battre l'extrême droite lors des élections législatives anticipées, et la mise en place d'une « pépinière », afin de penser et proposer des actions dans ce sens.

C'est dans cette atmosphère tendue que s'est tenue notre fête annuelle « Toulouse en Libertés », autour des questions de la vidéosurveillance. Un mois avant les Jeux Olympiques et Paralympiques, au milieu d'une campagne improvisée, il était important pour nous de montrer les dangers de lois « spéciales » prévues pour les grands événements, qui finissent systématiquement dans le droit commun.

Le second marqueur de cette année est bien sûr le bouleversement politique. Refusant d'écouter les mouvements sociaux, le pouvoir, et singulièrement le chef de l'Etat, s'est enfermé dans une logique intenable : sa ligne politique, ou le chaos – avec le résultat que l'on connaît. La Ligue, elle, garde sa ligne et demande le respect du suffrage populaire qui a fait barrage à l'extrême droite.

Nous nous sommes efforcés de continuer nos travaux d'observatoires et d'enquêtes, mais nous en avons également lancé de nouveaux, afin de documenter comment les mobilisations écologistes citoyennes sont systématiquement empêchées et parfois réprimées : la démocratie locale va mal, surtout sur le plan environnemental.

L'année prochaine verra forcément, elle aussi, son lot de bouleversements. Pour la Ligue toulousaine, ce sera une année spéciale, puisque nous devons quitter les locaux que la Mairie mettait à notre disposition depuis 2011. Nous espérons bien sûr avoir de nouveaux locaux pour mener nos nombreuses actions, animer des débats ou mener nos enquêtes.

La vie de la section

Les réunions de section et les réunions publiques

Mercredi 24 janvier 2024 - Recul général de la Démocratie ?

Dans la France, mais aussi dans le monde, sommes-nous pris dans une situation de recul général de la Démocratie qui verrait s'affaiblir principes et fonctionnements politiques sur lesquels nous sommes collectivement construits ?

Assistons-nous à un épuisement du modèle démocratique, de sa légitimité et ce faisant de la crédibilité de la parole politique ?

Nous proposons de croiser nos analyses et d'en examiner modestement les conséquences en tant que militantes et militants des droits de l'Homme. Notre réflexion partagée pourra s'appuyer sur une contribution préalable de Laure ORTIZ, professeure agrégée des universités en droit public, qui a dirigé l'IEP de Toulouse et qui est une compagne de route de nos réflexions et de nos engagements depuis de nombreuses années.



Mercredi 28 février 2024 - « Tout ce que vous avez voulu savoir sur un congrès de la LDH sans jamais avoir osé le demander ... »

Le congrès de la LDH représente un moment important de la vie démocratique et militante de l'association. Lieu de rencontres, de débats et de découverte de nombreuses initiatives développées sur les territoires, c'est également le moment où se prennent les grandes orientations pour les années à venir et se gère de façon partagée l'évolution des statuts et des formes d'organisation.

Mercredi 20 mars 2024 - 92ème Congrès de la LDH à Bordeaux : Résolution générale « Pour une alternative démocratique et sociale »

Préparation du congrès de Bordeaux (18, 19 et 30 mai 2024), débat en section sur l'avant-projet de résolution générale.

Mercredi 24 avril 2024 - 92ème Congrès de la LDH à Bordeaux : Election Comité National + Les mobilisations contre le chantier de l'autoroute A69

Suite à notre dernier débat en section sur l'avant-projet de résolution générale et à un premier échange sur la présence de notre section au congrès, il s'agira de procéder au vote en section pour le renouvellement du Comité national et désigner nos représentants portant nos mandats au congrès.

Point sur le chantier de l'A69 : Observatoire des pratiques policières et commission d'enquête sur les atteintes aux droits contre les opposant-es à l'A69

Les mobilisations contre le chantier de l'autoroute A 69 dans le Tarn ont pris des formes multiples et ont fait l'objet d'un travail d'observation de la part de l'Observatoire des Pratiques Policières (OPP) de Toulouse. Dans ce cadre partenarial, des militantes et militants de la section se sont fortement investies et un rapport est en cours d'écriture.

S'est également engagé en corollaire un travail de recueil d'informations par un groupe de militantes et militants de la section auprès de personnes ayant vécu en direct ce qui s'est passé sur place (« écoreuils », zadistes, journalistes, activistes ...).

Nous aurons un temps d'échange d'informations et de réflexion sur cet événement.

Mercredi 12 juin 2024 - Pour un front commun des forces progressistes face à l'extrême droite

Le résultat des élections européennes correspond à ce que les sondages laissaient présager. L'annonce immédiate d'une dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République ouvre l'éventualité d'une majorité d'extrême droite. Cette perspective serait évidemment un désastre pour la République française et pour les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité que nous portons, qui n'ont jamais été aussi menacées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle dès à présent l'ensemble des forces politiques progressistes à dialoguer, à mettre l'ensemble de leurs divergences de côté, à se mobiliser afin de proposer un front commun dans le champ électoral face à l'adversité. Elle va chercher sans tarder à travailler à cela avec toutes les forces syndicales et associatives qui partagent cet objectif avec elle.

Mercredi 10 juillet 2024 - Suite élections législatives, une profonde crise politique

Les résultats des élections législatives sont tombés. S'ils marquent un beau sursaut politique et nous prémunissent à ce jour contre une majorité absolue de

l'extrême droite à l'Assemblée nationale, ils confirment la profonde crise politique que connaît, comme d'autres, notre pays. Notre dernière résolution de congrès « Pour une alternative démocratique, sociale et écologique » en avait fait l'analyse et ouvrait des perspectives quant à notre rôle en tant qu'association dans son dépassement.

Il doit nous amener à nous engager tant dans l'analyse lucide du contexte politique du moment que dans l'élaboration d'initiatives unitaires portées par les forces progressistes.

C'est ce à quoi nous nous attachons dans la réalité toulousaine.

Pour échanger sur tous ces éléments, nous vous proposons d'en débattre à l'échelle de la section.

Mercredi 18 septembre 2024 - Réunion de rentrée de la section, au Hangar la Cépière

Dans une période d'affaiblissement démocratique plus que préoccupante, la section de Toulouse multiplie les actions pour combattre cette dégradation sur le plan local : enquête sur les atteintes aux droits lors des opérations de police et de gendarmerie contre les opposants à l'A69, lutte contre le projet d'une nouvelle prison, commission déni de démocratie, perspectives de lutte contre l'extrême droite, etc...

La réunion de section du 18 septembre sera l'occasion de faire un tour d'horizon de toutes nos activités et de réfléchir à ces perspectives.

Elle se clôturera par un moment de collation conviviale sous forme d'auberge espagnole : chacune et chacun amène ce qu'il aime et souhaite partager ...

Mercredi 16 octobre 2024 - L'Observation citoyenne et ses outils

Au fil des ans, la section LDH de Toulouse a expérimenté, sous des formes différentes, des dispositifs de veille citoyenne, déclinant ainsi sur des objets divers la fonction d'observatoire et de contre-pouvoir qui fonde notre association.

Commission citoyens-justice-police, observatoire des comparutions immédiates, mission d'enquête sur les conditions de la mort de Rémi Fraisse à Sivens, observatoire de l'accueil des étrangers en préfecture, puis à l'OFFI, Observatoire des pratiques policières, missions d'enquête sur le chantier de l'A 69 ... et des travaux sont toujours en chantier...

Ces travaux ont donné lieu à des rapports, conférences de presse, restitutions publiques, parutions de livre, créations artistiques, formations multiples.

Nous ferons le point sur nos dernières réalisations, et échangerons sur l'intérêt de ces actions, et leur devenir au sein de notre section

Mercredi 20 novembre 2024 - 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Le 20 novembre étant la Journée internationale des Droits de l'Enfant, nous proposons une soirée de

rencontre et d'échanges autour des droits des enfants, sur la situation des jeunes migrant.e.s en France et à Toulouse en particulier.

<https://www.migrantscene.org/toulouse-rencontre-debat-les-droits-des-enfants/>

Mercredi 11 décembre 2024 - AG de la section LDH Toulouse au Hangar la Cépière

La communication

La communication interne

Les événements initiés ou soutenus par la LDH Toulouse font l'objet d'une communication par mails aux adhérents, mais aussi aux sympathisants et aux organisations partenaires. Les informations peuvent être regroupées et prendre la forme d'une lettre « Infos Adhérents »

Les réseaux sociaux

La communication de la section se décline sur les trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram.

Les messages postés peuvent prendre différentes formes, adaptées à chacun des réseaux. Chaque réseau a son public et des avantages qui lui sont propres. Là où Facebook permet l'organisation (et la coorganisation) d'événements et la mise en ligne de contenus longs, complets et de formes diverses. Twitter touche davantage une population qui recherche une information synthétique et qui peut être rapidement répercutée.

L'accueil de jeunes volontaires en Service civique

Chaque année, les militantes et militants de la LDH sont épaulés par deux volontaires en service civique. Les volontaires participent aux actions de sensibilisation envers les enfants et les jeunes (LDH en résidence). Leur présence favorise souvent les débats avec les élèves, qui peuvent se sentir plus à l'aise de parler ou de poser des questions à des jeunes intervenants. Elles apportent également une autre approche sur certaines des questions débattues avec les élèves. En 2024, les volontaires ont également pris part à la préparation et l'animation de l'émission de radio mensuelle.

Un grand merci à Louane et Aloyse pour leur implication et engagement tout au long de leur volontariat !



**Position de la Ligue :
L'EXTREMEDROITEATTAQUE
TOUJOURS LES DROITS
FONDAMENTAUX**

Quelques exemples sur... les libertés publiques
 Marine Le Pen n'a pas voté :
 -en 2018, la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et racistes ;
 -en 2019, la résolution visant à lutter contre l'antisémitisme ;
 -en 2021, le projet de loi confortant le respect des principes de la République ;
 -en 2022, la proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement, ni celle sur le harcèlement scolaire.
 - en 2020, elle a déclaré souhaiter « un référendum d'initiative citoyenne (...) si les Français veulent se saisir de la possibilité de rétablir la peine de mort. » ;
 -en 2024, elle déclare la voile comme « marqueur idéologique » et prône son interdiction ; Elle indique aussi clairement : « Je suis pour la suppression du secteur public audiovisuel ».

Quelques exemples sur ... Les droits sociaux
 L'extrême droite a voté contre :
 -l'augmentation du SMIC et l'indexation des salaires sur l'inflation ;
 -le blocage des prix de première nécessité et le gel des prix des loyers ;
 -la gratuité de la cantine et des fournitures scolaires pour les plus modestes
 -la taxation des yachts et jets privés ainsi que des revenus supérieurs à 3 millions d'€
 Le 11 juin dernier, le RN est déjà revenu sur la promesse d'abroger la réforme des retraites !



Face à la menace de l'extrême droite, la LDH est co-signataire de 16 mesures prioritaires pour améliorer concrètement la vie des Français.e.s

- Parmi celles-ci, quelques exemples :**
- 1- Revenir sur les réformes des retraites et de l'assurance chômage
 - 2- Augmenter les bourses scolaires et ouvrir au RSA dès 18 ans.
 - 3- Garantir l'accès aux services publics sans condition de nationalité, lutter contre les déserts médicaux, investir fortement dans l'école, les transports, la prise en charge de dépendance, de la petite enfance, de la sécurité, de la justice, et ce particulièrement dans les zones rurales et les quartiers défavorisés.
 - 4- Revaloriser les salaires, les pensions et les minimaux sociaux.
 - 5- Encadrer les loyers et rendre accessibles les logements sociaux aux plus pauvres.
 - 6- Soutenir la rénovation des logements.
 - 7- Garantir un droit à la mobilité, train et transports publics.
 - 8- Faciliter l'accès au travail et aux minima sociaux.
 - 9- Une loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes... **et 7 autres encore !**

La LDH est de toute les mobilisations contre l'extrême droite en France et dénonce les politiques discriminatoires.



**Position de la Ligue :
L'EXTREMEDROITEATTAQUE
TOUJOURS LES DROITS
FONDAMENTAUX**

Quelques exemples sur... les droits des femmes
 IVG - Opposition d'inscription du droit à l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'union européenne.
 Dans le passé des déclarations anti-avortement clairement assumées. En 2020, l'avortement est comparé à un génocide de masse.
 NATALITE - Les aides sociales conditionnées au nombre d'enfants.
 ... la place des femmes est-elle mieux à la maison ?

Autres exemples sur... droits à l'égalité des minorités
 L'IDENTITE DE GENRE - Désinhibition des propos transphobes.
 L'HOMOSEXUALITE - Refus d'accompagner les réformes donnant davantage d'égalité et qui se cache derrière un supposé « droit à l'indifférence ». La répression de l'homosexualité est toujours sournoise.

Ce que la Ligue des droits de l'Homme préconise
 LA LIBERTE POUR CHACUNE ET CHACUN
 DE DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS



**Position de la Ligue :
L'EXTREMEDROITEATTAQUE
TOUJOURS LES DROITS
FONDAMENTAUX**

Quelques exemples sur... les droits des étrangers
 DROIT DU SOL - Il est remis en cause.
 LE DROIT D'ASILE - Les demandes d'asile seront faites depuis les ambassades de France à l'étranger. Question : dans l'attente, comment un demandeur d'asile politique est-il protégé ??
 LES MINEURS - Mettre fin à l'accueil des mineurs non accompagnés.

Autres exemples sur... les droits à l'éducation
 COLLEGE UNIQUE - Sa suppression. Tout le monde ne fera plus le même collège. Dès la 6^e, les élèves sont orientés « filières techniques », « filières générales ». Conséquence : le travail à 14 ans pour certains.
 LES PROGRAMMES - Révision de l'histoire de France et des programmes de français.

Ce que la Ligue des droits de l'Homme préconise
 LE DROIT POUR TOUTES ET TOUS A UN AVENIR CHOISI



Mobilisation contre l'extrême-droite – Tract LDH – Campagne des législatives 2024

Le groupes de travail

Prisons, privation de libertés

Les militantes et militants du groupe Prison ont poursuivi leur mobilisation contre le projet d'un 3ème établissement pénitentiaire dans le Muretain. Une mobilisation initiée en 2019 qui se poursuit avec la création d'un collectif « La 3ème prison à Muret, c'est non ! » regroupant des citoyens et des citoyennes, des associations de défense des droits et des libertés, de l'environnement, du monde agricole et de partis politiques locaux.

<https://stopprisonmuret.noblogs.org/>

Cette année fut jalonnée de nombreuses actions pour toujours et encore répondre aux enjeux présents autour de ce projet : les politiques pénale et pénitentiaire du gouvernement et la réponse donnée à la surpopulation carcérale, mais aussi la protection de l'environnement et le déficit démocratique des procédures mises en place dans le cadre de ce projet.

Rassemblement citoyen devant la sous-préfecture de Muret

L'année 2024 a débuté avec un rassemblement citoyen, le 27 janvier, devant la sous-préfecture de Muret à l'appel du collectif pour demander en urgence l'arrêt des travaux préalables aux fouilles archéologiques sur le site du projet de la 3ème prison. Une délégation, composée de CESAAM Muret, Collectif riverain-es Muret, Jeunes Agriculteurs 31, la section Vincent Auriol - Parti Socialiste Muret, la Ligue des Droits de l'Homme et le député Christophe Bex, a été reçue par le sous-préfet. Nous avons d'une même voix dénoncé ces travaux menés en toute illégalité et réexprimer notre volonté de trouver des solutions alternatives à ce projet néfaste pour les droits et l'environnement.



En effet, courant décembre 2023, sans préavis, a été commis le large défrichage du terrain projeté pour l'emprise du projet de la troisième prison sur le Muretain. Début janvier, ont été menés des travaux d'abattage des arbres encore présents sur le terrain défriché au cours du mois de décembre. Le lancement des travaux préalables de dévégétalisation et de diagnostic archéologique a été conduit par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) au mépris de ses obligations légales et réglementaires.

Ce mépris de la législation environnementale par l'Etat pour construire un énième établissement pénitentiaire, en guise de solution miracle contre la surpopulation carcérale endémique, est parfaitement intolérable et constitue un délit d'atteinte à la conservation des espèces protégées. C'est pourquoi les associations mobilisées contre ce projet ont déposé une plainte entre les mains du procureur de la République. Cette plainte pénale a permis de saisir l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de conduire une enquête

Ce comportement délictueux ne contribue qu'à illustrer la volonté de l'Etat de passer en force depuis le début, ignorant volontairement les nombreux avis négatifs exprimés contre ce projet et les recours contentieux formés par la commune de Muret et par les associations CESAAM, les Amis de la Terre Midi Pyrénées et la LDH. Alors même que les recours sont toujours en attente de jugement, cette volonté de passage en force n'est pas acceptable.

Les tractages se sont multipliés et nous avons tenu une réunion publique à Muret le 24 avril pour informer de la situation.



Notre conseil, maître Julie Rover, a expliqué les recours judiciaires en cours portant sur la déclaration d'utilité publique et les compensations environnementales. Le collectif a présenté les conséquences d'un tel projet sur le cadre de vie, la biodiversité, les nappes phréatiques, l'agriculture. La LDH a initié un bel échange sur la politique inefficace du tout carcéral de l'état Français.

D'autres actions diverses se sont tenues pour aller à la rencontre des citoyennes et des citoyens pour informer sur le projet aux conséquences écologiques irréversibles et dévastatrices sur les écosystèmes locaux et la biodiversité, mais également pour souligner que les solutions à la surpopulation ne reposent pas sur la création de nouveaux établissements mais sur une politique de déflation pénale et une consolidation des alternatives à l'emprisonnement. Nos voisins européens ont su faire le constat sans appel que la construction n'est pas la solution.

Participation au Bazar au Bazacle lors du 1er mai

Participation à la fête populaire à Muret le 22 juin



Nous avons terminé l'année, le 20 octobre avec une journée festive, un marché aux plantes et des producteurs locaux à Muret, une journée ponctuée par des prises de parole, du théâtre, des intermèdes musicaux et une pièce de théâtre interactive « No(s) Prisons » jouée le 20 novembre à Muret.

Festival Résistances à Foix

Ciné-débat le 12 juillet avec la projection du film BEING MICHELLE De Atin Mehra - USA

Les conditions carcérales des personnes détenu-es sourd-es, qui, en plus de leur privation de liberté, n'ont pas accès à un ensemble de droits et vivent souvent une double peine.

La surdité est un handicap invisible et le quotidien en détention confronte ces personnes à de nombreux obstacles avec une atteinte forte à leurs droits fondamentaux et à leur dignité.

Ces personnes détenues ont un quotidien privé de toute communication, de la possibilité de s'exprimer et d'accès aux informations, source de souffrance et de violence.

Groupe Local de Concertation Prison (GLCP)

La LDH, présente au sein du GLCP, participe ainsi à l'organisation des Journées Nationales Prison (JNP).

Cette année, "La prison, une peine familiale" a été le thème retenu. Derrière les incarcérations, il y a des familles qui sont les victimes collatérales de ces mesures, victimes dont on parle peu. Participation à une soirée ciné-débat, le 21 novembre, avec la projection du film « La prisonnière de Bordeaux » un film de Patricia Mazuy.

Les réunions nationales du groupe Prison

Le groupe de travail national Prison poursuit ses réunions à raison d'une fois par mois à distance. Ces réunions permettent aux militantes et militants de s'informer, d'échanger, de mutualiser les moyens et de construire conjointement les travaux et les campagnes qui pourront être portées par la Ligue sur tout le territoire.

Mécanisme de régulation carcérale

Alors que la surpopulation, atteint des sommets, rend la situation des prisons explosive, les appels convergent de toutes parts : il est urgent de mettre en place un mécanisme qui contraigne les acteurs judiciaires et pénitentiaires à réguler la population carcérale.

Eux-mêmes le demandent, aux côtés de tous les acteurs de terrain.

Un plaidoyer a été lancé sur tout le territoire pour défendre la possibilité d'une régulation carcérale grâce à un mécanisme de concertation entre tous les acteurs concernés sur cette année. Toutes les sections ont été invitées à faire les démarches auprès de leur juridiction.

Au niveau de Toulouse, nous avons déjà fait cette démarche auprès de nos juridictions et de la direction interrégionale de l'administration pénitentiaire Occitanie en 2022. Une demande laissée sans réponse. Nous avons relancé la démarche en nous associant localement avec différentes organisations partenaires signataires du CP national.

<https://www.ldh-france.org/surpopulation-carcerales-seul-contre-tous-le-gouvernement-soppose-a-une-solution-durgence/>

Réflexions et argumentaires contre les projets de construction d'établissement pénitentiaire sur le territoire

Le recours judiciaire inter-associatif (CESAAM, Les Amis de la Terre Midi Pyrénées, LDH) contre le projet d'un centre pénitentiaire à Muret porté par notre conseil Maître Julie Rover est une première pour les acteurs du réseau prison-justice. Cette action a permis l'émergence d'un travail en collaboration avec France Nature Environnement île de France et l'Observatoire International des Prisons afin d'étayer les argumentaires et soutenir les collectifs en lutte contre des projets de prison.

Un webinar organisé par FNE s'est tenu en octobre dernier sur le thème « Construction de Prisons, vers quels horizons ? Organisation d'une table ronde avec l'Observatoire International des

Prisons (OIP), Notre Affaire à tous (NAAT), la LDH Toulouse et l'association locale l'ARUCHE qui ont partagé leur point de vue et expériences sur les problématiques environnementales et sanitaires liées à la construction de nouvelles prisons.

webinaire « Construction de prisons : un défi pour les droits humains et la préservation de l'environnement »

<https://fne-idf.fr/publications/construction-de-prisons-vers-quels-horizons-l-impact-sanitaire-et-ecologique-des-prisons>.

Pour l'accès à internet en Prison

<https://internet-en-prison.fr>

Depuis 2 ans, La LDH participe à une campagne collective, portée par une trentaine d'organisations du milieu prison-justice : organisations professionnelles, associations, intervenant auprès des personnes détenues ou sortant de prison, organisations de défense des droits fondamentaux. L'accès à Internet en prison est primordial pour reconnaître les personnes détenues comme sujets de droits, limiter l'exclusion sociale causée par l'incarcération et faciliter le retour à la vie libre.

A ce jour, les avancées restent timides, quelques expérimentations dans quelques quartiers pénitentiaires destinés à l'accompagnement vers la sortie. L'accès à Internet en prison est ainsi pensé de manière marginale et morcelée. Condition de l'effectivité de nombreux droits, il devrait au contraire être abordé comme un projet global et devenir la règle et non l'exception

Perspectives 2025

BIS REPETITA, est-ce que la situation va se reproduire à l'identique ?

Poursuivre les actions afin de lutter contre le tout carcéral et les conditions indignes de détention, promouvoir d'autres solutions que l'augmentation du nombre de cellules et s'orienter vers la mise en place d'une véritable politique de réduction à l'instar de nos voisins européens qui enregistrent une déflation carcérale.

La LDH en action auprès des enfants et des jeunes

La LDH se donne pour mission de sensibiliser les jeunes à toutes les formes d'inégalités, de racismes, de discriminations et d'atteintes aux droits afin de susciter et de promouvoir leur engagement pour la défense des droits fondamentaux. Dans le département de Haute-Garonne, les militantes et militants de la LDH interviennent auprès des enfants et des jeunes dans le cadre de deux projets : LDH en résidence et le concours des Ecrits pour la fraternité



2023 - 2024

Depuis 2014, la LDH intervient dans les établissements scolaires de Toulouse et de Haute-Garonne dans le cadre du dispositif **LDH en résidence**.

L'objectif de ce projet est de **donner la parole aux élèves** sur des sujets comme la laïcité, l'égalité, la liberté... Il s'agit de leur permettre d'exprimer et de construire ensemble ce qui, pour eux, fait notre société. La LDH souhaite les amener à débattre, à échanger, à s'écouter, à accepter les différences.

L'idée n'est pas de dispenser un cours magistral. La méthode diffère de l'enseignement traditionnel pour transmettre les valeurs fondatrices de notre société et de la République, en soulevant nombre d'interrogations tant dans la classe que dans la cour de récréation.



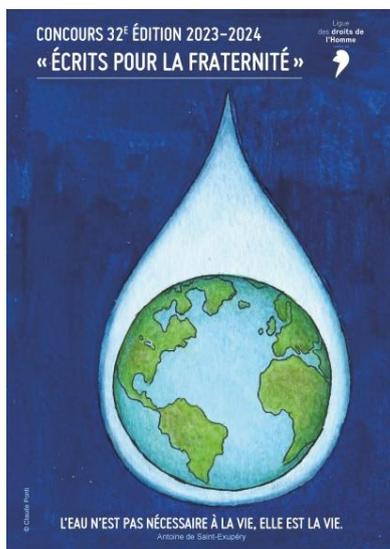
En s'éloignant du format scolaire habituel, les élèves peuvent parler librement, débattre, témoigner, questionner et découvrir des avis et arguments divergents, sans crainte d'être jugés.

LE CONCOURS DES ECRITS POUR LA FRATERNITE

Depuis 1991, la LDH organise le concours des « Ecrits pour la fraternité », qui propose aux enfants et aux

jeunes de s'exprimer librement sur un thème d'actualité lié aux droits de l'Homme.

Cette année la 32^{ème} édition du concours portait sur le thème « l'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie ».



Deux classes de l'école Jules Ferry à Léguevin ont pris part au concours. Les enfants ont été particulièrement inspirés par ce sujet et ils ont fait preuve d'une grande créativité. Une présentation des œuvres a été organisée à la salle municipale du Temps Libre à Léguevin. Des cadeaux et un goûter ont récompensé la participation enthousiaste des enfants.

Les stages de citoyenneté

Depuis 2004, le stage de citoyenneté peut être prononcé comme une alternative aux poursuites pour certains délits et à l'encontre de personnes n'ayant jamais eu précédemment affaire avec la justice.

Le stage de citoyenneté consiste à rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société. Ce stage a pour objectif de sensibiliser les stagiaires à l'organisation de nos sociétés, le fonctionnement des institutions, l'histoire et les valeurs de la république.

Depuis plusieurs années, la LDH fait partie des intervenants lors des stages organisés par l'AJC 31 à Saint-Gaudens. En 2024, les militantes et militants sont intervenus lors de 6 stages de citoyenneté (février, mars, mai, septembre, novembre, décembre).

Ecologie, droits et démocratie

Enquête citoyenne sur la démocratie environnementale



RAPPORT

SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT À IMPACT ENVIRONNEMENTAL DANS LA RÉGION TOULOUSAINNE



Avec la collaboration de Léa Sébastien, chercheuse au CNRS



Novembre 2024

toulouse@ldh-france.org

Une commission d'enquête composée de membres de la LDH Toulouse, accompagnée par une chercheuse du CNRS, Léa Sébastien, a étudié des projets d'aménagement à impact environnemental. L'enquête s'est déroulée sur une année et s'est basée sur l'analyse de onze projets d'aménagements sur la région toulousaine.

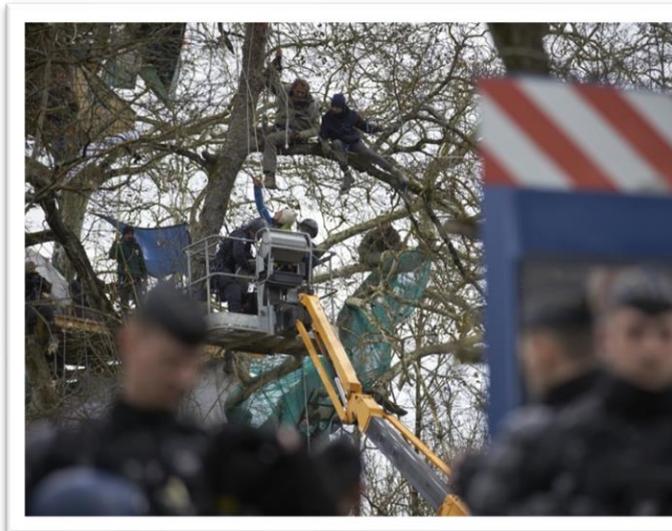
La commission d'enquête s'est également appuyée sur l'analyse des avis des autorités environnementales et des commissaires enquêteurs sur les projets concernés ainsi que sur des investigations menées par la presse.

Le constat est désolant : la démocratie environnementale est factuellement absente au regard des cadres juridiques en application pour préserver l'environnement et faciliter la participation du public. Un rapport a été rendu public en novembre 2024. Il illustre de manière concrète les procédés à l'œuvre qui empêchent la démocratie environnementale de fonctionner et ne permettent pas de préserver le cadre de vie et l'avenir des générations futures.

Le rapport formule aussi des préconisations ayant pour but de garantir des processus décisionnels démocratiques en conformité avec les cadres juridiques et rétablir ainsi la confiance entre les citoyen.nes et les élu.es.

Le rapport est consultable sur le site de la LDH : <https://ldh-midi-pyrenees.org/2024/11/publication-du-rapport-sur-les-conditions-de-mise-en-oeuvre-de-projets-damenagement-a-impact-environnemental-dans-la-region-toulousaine/>

Rapport de la commission d'enquête sur les atteintes aux droits lors des opérations de police et de gendarmerie contre les opposant·es à l'A69



Rapport et synthèse disponibles à :
<https://ldh-midi-pyrenees.org/2024/09/rapport-de-la-commission-denquete-sur-les-atteintes-aux-droits-lors-des-operations-de-police-et-de-gendarmerie-contre-les-opposant%C2%B7es-a-la69-en-fevrier-et-mars-2024/>

Nos Objectifs et principes de la commission d'enquête

Rassemblé·es dans une commission écologie créée en septembre 2023 au sein de la section LdH de Toulouse, nous étions particulièrement centré·es sur les répressions et la criminalisation subies par les écologistes et nous avons été saisies par les personnes concernées et victimes

Il existe pléthore de documents, articles et interviews sur la lutte contre l'A69 et les violences exercées contre les écologistes, les zadistes, les écoreuil·les et autres soutiens. Notre objectif a été de procéder à un travail collectif entre militant·es des droits humains (LdH et autres), et écologistes, avec l'aide de chercheur·es universitaires pour mettre en exergue et analyser quelques violences particulières souvent invisibilisées, y compris par la masse des documents disponibles.

Où en est-on en début décembre 2024 ?

La commission d'enquête parlementaire est en stand-by à la suite de la dissolution de juin 2024. Elle a pourtant permis de montrer les actions illégales d'ATOSCA et donc la légitimité juridique des protestations des opposant·es à l'A69. Au 26 novembre 2024, la justice administrative va délibérer sur les recours demandant la fin du chantier. La rapporteuse publique a contesté la « raison impérieuse d'intérêt public majeur » ayant permis de démarrer les

¹ La langue militaire parle d'"attrition", c'est-à-dire d'écrasement méthodique de l'adversaire, de ses

travaux. Une démocratie se juge à l'état de la répression contre ceux et celles qui revendiquent une désobéissance civile contre les « grands projets inutiles », les (vieux) projets qualifiés d'écocides.

La stratégie de siège et d'attrition¹

Cette gestion de siège et d'attrition a des effets désastreux à court terme sur les corps (avec risque de mort pour les écoreuil·les) et à long terme sur la santé psychique. La commission d'enquête demande que les conséquences traumatiques de cette guerre psychologique soient prises en compte.

Michel Forst, rapporteur spécial de l'ONU a qualifié de traitements inhumains la privation d'accès à l'eau et à la nourriture pour les écoreuils. Il est également inadmissible sur le plan éthique et du point de vue des libertés publiques quant à l'entrave à la libre circulation de la presse et des membres de l'Observatoire toulousain des Pratiques Policières.

C'est aussi l'efficacité même de cette stratégie de siège et d'attrition qui mérite d'être questionnée. En effet, après autant de violences multiples, de militant·es contrôlé·es, fiché·es, poursuivi·es et condamné·es par la justice, la résistance ne faiblit pas. Il est grand temps pour les responsables politiques et les forces de l'ordre de penser et d'accepter de changer de méthode, d'enrayer cet engrenage mortifère qu'ils ne cessent d'alimenter. Ces interdictions de territoire à des dizaines d'opposant·es les isolent, les empêchent d'avoir accès à la justice de peur de représailles, et à interioriser cette négation de droits.

Nous dénonçons aussi les pratiques de la CNAMO

(cellule nationale d'appui à la mobilité) qui ont mis en danger la vie des opposant·es. Ainsi 4 écoreuil·les sont tombé·es des arbres (ou de la vigie constituée en palettes) en septembre 2024. Chaque fois ces chutes ont été provoquées, directement ou non, par l'action de la CNAMO. Ce corps d'élite de la gendarmerie spécialisé dans les interventions en hauteur et si peu formé aux interventions dans les arbres ou au respect des citoyen·nes mettant en pratique leur droit à la désobéissance civile.

Les menaces de viol

S'agit-il d'ordres, dans le cadre du mille-feuille répressif, liés à une guerre psychologique ? D'initiatives individuelles, puis collectives de CRS [puisqu'une seule compagnie de CRS s'est adonnée à ces menaces] ? De tous temps, le viol a été une arme de guerre. Le fait que des fonctionnaires de l'État, en

installations, de ses armements et équipements, jusqu'à ce qu'il cède.

uniforme, aient proféré de telles menaces de crime est inacceptable ! Nous demandons qu'une enquête judiciaire soit engagée pour que de telles barbaries cessent.

La milice, les commandos

Le 23 mars 2024 et le 13 août 2024, il y a déjà eu les exactions des membres d'une milice pro-autoroute composée de nervis. Ceux-ci, tout en brandissant une matraque par la fenêtre, avaient déjà essayé de mettre le feu et les avait menacé-es – eux aussi – de viol, tout en proférant des propos sexistes et homophobes. Et ce, à proximité des gendarmes. Le 25 août 2024, à Verfeil, nouvelle attaque au Verger, un incendie a été déclenché alors que 30 personnes dormaient sur place dont un enfant de 4 ans. Elle a été qualifiée de tentative de meurtre par les gendarmes.² 7 jours après dans la même maison, encore une agression des occupant-es. La police a retrouvé au moins 5 cocktails Molotov dans le jardin.

Pour conclure, La concomitance de l'action des FDO, de l'entreprise ATOSCA et du commando nous laisse à penser qu'il ne s'agit pas de hasard, mais d'actions appartenant au même continuum de violences où tous les moyens, légaux et illégaux, sont utilisés contre les opposant-es à l'A69. Nous assistons à une dérive constante vers la violence la plus brutale dans les opérations de maintien de l'ordre et particulièrement en France où la logique dite d'attrition sur l'A69 a failli aboutir à la mort. Ceci démontre à l'évidence la complicité passive—des autorités administratives et judiciaires, comme des responsables politiques qui, bien qu'alerté-es à d'innombrables reprises sur la gravité des agissements des forces de l'ordre (notamment par la presse et par le délégué de l'ONU), les laissent se poursuivre sans aucune intervention de quelque nature que ce soit, et ce en dépit des antécédents dramatiques qui ont causé mort d'homme, comme à Sivens.

La pépinière

... une « confrontation à la montée de la pensée de l'extrême droite »

La pépinière a été créée en septembre 2024. Elle a pour objectif de proposer à la section des actions en espaces publics (marchés, places, rues...) qui nous permettent d'entrer en relation avec des personnes et d'échanger sur cette pensée d'extrême droite qui envahit les réseaux sociaux, nombre de médias et, par conséquence, nos esprits, nos regards, nos jugements sur les réalités sociales, économiques, culturelles ; elle peut aussi s'engager dans un observatoire de cette poussée. Et bien sûr, de promouvoir la défense des droits à la lumière des réflexions et positions de la LDH.



A cet objectif d'actions est étroitement associé celui de la formation en lien avec des organisations syndicales et des droits humains, le groupe « contre l'extrême droite LDH nationale », des organismes d'éducation populaire.

Elle travaille également à étoffer son groupe, une nécessité pour un projet ambitieux.

Depuis septembre elle a, au cours de quatre réunions et échanges internet pour préciser ses objectifs et contenus, les lieux et villes de la métropole toulousaine où agir. Une première action, dite « portes paroles », est actuellement en préparation et devrait pouvoir se réaliser en décembre ou janvier prochains. La formation commencera à s'articuler avec cette action, tout en sachant que son parcours devrait pouvoir s'étendre sur plusieurs mois.

² https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/c-est-une-milice-pro-autoroute-a69-le-jardin-d-une-maison-incendiee-les-opposants-a-l-autoroute-denoncent-une-escalade-dans-la-violence-3023294.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_ca

[mpaign=occitanie&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20240828&at_recipient_id=726375-1460943904-92913844&at_adid=DM999601](https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/c-est-une-milice-pro-autoroute-a69-le-jardin-d-une-maison-incendiee-les-opposants-a-l-autoroute-denoncent-une-escalade-dans-la-violence-3023294.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=occitanie&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20240828&at_recipient_id=726375-1460943904-92913844&at_adid=DM999601)

Dans la cite, le travail avec les partenaires ...

L'émission radio de la LDH « Toulouse En Liberté »

En février 2020, la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Toulouse a initié une émission de radio intitulée "Toulouse En Liberté" pour mieux communiquer sur les travaux des différents groupes de la section toulousaine et leurs actions en abordant l'actualité en lien avec la défense des droits et libertés. Hébergées par Radio Mon País, ce sont 4 émissions qui ont été réalisées en 2020 et 5 en 2021 dans le contexte difficile du COVID et post-COVID. Elles ont abordés divers sujets chers aux militants toulousains tels que l'Observatoire des Pratiques Policières (OPP), la situation des droits humains sur la région, les conditions de vie en prison, la vie dans les quartiers, les actions auprès des enfants et des jeunes (LDH En Résidence)...

Fin 2022, suite à l'arrivée de nouveaux adhérents en capacité de renforcer l'équipe existante, la section toulousaine a proposé en réunion de section de rétablir ce canal de communication avec une fréquence à définir.

Un groupe de deux adhérents renforcé de deux volontaires en Services Civiques déjà impliqués dans le groupe de la LDH En Résidence ont repris la réalisation de l'émission radio. Dans un contexte où les libertés individuelles sont particulièrement mal menées fin 2023 (violence policière sainte Soline, manifestation des retraites, passage en force des lois loi immigration, ...) la LDH se positionne en observateur, en défenseur en acteur déterminé pour la défense des droits et la lutte contre les injustices et souhaite le faire savoir et le valoriser sur les ondes.

C'est pourquoi la LDH de Toulouse propose une émission régulière, durant 1h, pour partager avec les auditeurs, toujours sur Radio Mon País, un temps afin d'aborder sur plusieurs plans des thèmes portés par la section ainsi que par d'autres organisations de défense des droits humains.

L'ambition est de proposer une "couleur" d'antenne particulière afin de reconnaître la voix de la LDH, avec une certaine bonne humeur tout en dénonçant de manière offensive les atteintes aux droits.



La 1ère émission préparée en janvier a été diffusée en février, le créneau de diffusion est tous les 1er mardi du mois à 19h, le mercredi et le dimanche suivant à 12h.

L'objectif initial était une émission tous les 2 mois, finalement à partir d'avril les émissions se sont succédées tous les mois jusqu'à l'été avec une reprise à l'automne.

Elles abordent des rubriques, locales, nationales et internationales et valorisent une rubrique DOSSIER sur un thème particulier plus fouillé.

La construction de l'émission s'organise autour d'une réunion hebdomadaire avec le groupe de travail, en lien avec l'activité de la section, elle favorise les interventions sous forme d'interview en laissant la place aux initiatives portées par les Services Civiques.

Ce sont 7 émissions qui ont été réalisées en 2024 avec pour principaux thèmes :

- Décembre 2024 : La LDH dénonce l'absence de Démocratie Environnementale sur les Grands Projets Inutiles et Imposés de la région
- Novembre 2024 : La LDH se mobilise face à la convergence des risques contre la démocratie après l'été de la dissolution
- Juillet 2024 : Système de surveillance massif et dérives sécuritaires : nos libertés en danger !
- Juin 2024 : Non à la 3ème prison à Muret : l'inflation carcérale, une fausse bonne idée !
- Mai 2024 : Criminalisation des militants anti-A69 : décryptage d'un discours politique dangereux
- Avril 2024 : Contestation agricole : un autre modèle est possible
- Février 2024 : Démocratie malmenée : Laure Ortiz alerte sur les passages en forces du gouvernement

Une fois l'émission enregistrée et diffusée, une campagne d'information à destination des adhérents de la section est réalisée.

L'émission peut être réécoutée en podcast depuis le site internet de Radio Mon País, elle est également accessible depuis le site internet de la LDH Midi-Pyrénées, avec une nouvelle rubrique podcast.

Citoyenneté Quartiers Fraternité Droits (CQFD) pour l'égalité



Assemblées des quartiers



Participation au printemps dernier à plusieurs réunions, à la maison de quartier de Bagatelle, proposées par « l'assemblée des quartiers », mouvement national dont « *L'enjeu est d'initier une présence comme actrices et acteurs politiques à part entière et de faire entendre enfin [leurs] propres voix !* »

La LDH entend s'inscrire dans ce mouvement, forte de ses principes et de son système de valeurs, à la place que les habitants des quartiers populaires entendront lui donner au fil de leurs actions.

Mobilisations habitat Reynerie



Dans la continuité de 2023, la LDH a participé tout au long de l'année à plusieurs des rassemblements des habitants de Reynerie pour la sauvegarde et la réhabilitation des immeubles Candilis menacés de destruction. Elle y aura pris la parole pour soutenir le droit des habitant.es à décider de la nature de leur habitat et à rester sur un quartier dans lequel leur vie sociale s'est construite au fil des décennies. Elle aura notamment participé aux rencontres du Conseil départemental et de la Société des chalets, au sein du collectif, afin de tenter de convaincre ces institutions de mettre fin aux démolitions au profit de réhabilitations d'un existant de grande qualité. Devant les grosses difficultés à être entendu.es, cette mobilisation continuera.

Accueil et accompagnement CNCDH



La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), institution publique indépendante a entrepris des travaux sur la question de l'effectivité des droits dans certains territoires français, dans le sillage des violences urbaines de juin et juillet 2023. À cette fin, un groupe de travail transversal a été constitué récemment afin de travailler sur la préparation d'un avis de la CNCDH et sur un événement de « restitution » des travaux. L'objectif est d'identifier les droits (éducation, santé, droits sociaux, sécurité, loisirs, droits civils et politiques) qui sont perçus par les habitants de ces territoires comme étant en rupture d'égalité afin de formuler des recommandations aux pouvoirs publics.

Sollicité par la CNCDH, la LDH de Toulouse a entrepris d'accompagner le groupe de travail à la rencontre d'habitants du quartier des Izards ceci grâce à la médiation et de la participation du TactiKollectif. Y auront été rencontré.es les 30 août et 1^{er} septembre derniers, jeunes du quartier, « Mamans » de

l'association IZARD Attitudes, intervenants sociaux et enseignant.es. Une restitution devrait être l'occasion d'un événement de terrain à Toulouse au printemps prochain.

Collectif Enfance 31



Créé en 2015, faisant suite au collectif Toulouse-libertés (2002), ce collectif rassemble plusieurs organisations syndicales et la LDH. Il se réunit tous les mois, à la Bourse du travail et dans le local LDH. Composé de délégué.es de la CGT, LDH, SAF, SNPES-PJJ/FSU, SUD Santé Sociaux et SM. Il rassemble des professionnels de l'enfance des champs sociaux, médico sociaux, judiciaires, hospitaliers, éducatifs ou socio culturels, syndiqués ou non.

Le Collectif Enfance 31 sollicite, chaque année, le Conseil départemental, l'ARS et la PJJ afin d'organiser des Etats Généraux de la Protection de l'Enfance en Haute-Garonne en y associant tous les acteurs du territoire. Il agit face aux constats alarmants de dégradation des différents espaces concernant les mineurs de la Haute Garonne. Il milite pour le décloisonnement des services et dénonce les logiques en « silo » qui fractionnent et mettent à mal une prise en charge cohérente et sensible.

En 2024, de nouveaux constats viennent corroborer un état d'alerte permanent. Des témoignages de professionnels en souffrance affluent. Professionnels confrontés à un certain déni des réalités de la part des dirigeants. Les systèmes de prise en charge dans le social, dans la protection, le soin et le judiciaire sont saturés et tiennent sur le fil, par l'investissement sans limite de quelques professionnels, ce, parfois au mépris de leur santé. Au-delà de l'interpellation des directions et organismes de tutelle, le collectif organise, des forums et des conférences-débats.

➤ **lundi 26 février 2024 à Ombres Blanches :**



La sortie du livre « le bruit des talons aiguilles » écrit par Laëtitia Delhon et Jonathan Moncassin, présente un parcours particulier d'un enfant placé devenu éducateur. Nous avons remis en débat les prises en charge des enfants en plaçant au cœur de nos préoccupations la question du lien entre les professionnels et les parents. Ce fut une très bonne conférence dynamique en présence de personnes d'horizon divers. Écouter le podcast : Podcasts (ombres-blanches.fr)

➤ **vendredi 15 mars 2024** : réunion avec la vice-présidente du Conseil Départemental 31 et le Directeur du pôle enfance famille. Nous avons réaffirmé la nécessité de mettre en place des Etats Généraux de la protection de l'enfance en Haute-Garonne afin de décloisonner les politiques publiques en faveur des enfants (ARS, CD, éducation nationale, PJJ). Il nous a été proposé d'attendre les réponses de l'Etat. Une autre rencontre devait avoir lieu au début de l'été !? Et l'été est passé. Malgré nos relances, nous n'avons pas eu de réponse. Nous continuons alors !

➤ **Vendredi 29 novembre 2024 : 4ème forum « l'inclusion et alors ? »**

3 tables rondes :

- L'école pour tous, l'école pour qui ?
- Parcours de soin, parcours d'obstacles ?
- Protection, inclusion : Faut-il choisir
Salle san subra - st cyprien
4 Rue San Subra 2, 31300 Toulouse
Clôture par un temps d'échange en présence des représentants du CD31, de l'ARS et de l'Education nationale et des députés de Haute-Garonne

Le collectif est ouvert à tous les professionnels et citoyens concernés par l'enfance et la famille. Il peut être contacté par mail au collectif.enfance31@gmail.com

L'Observatoire toulousain des Pratiques Policières (OPP)



Observation A 69

Entre le 1^{er} décembre 2023 et le 30 novembre 2024 (période de 12 mois), l'OPP a couvert 47 manifestations.

Source : *déclarations en préfecture (Haute-Garonne, Tarn et Ariège) et CR d'observation*

Ce total intègre l'observation de la mobilisation contre les mégabassines en Poitou-Charentes les 18 et 19 juillet dans le cadre du dispositif inter-observatoires mis en place (4 observations en 2 jours)

Une nouveauté dans les déclarations de présence

Face à la difficulté de pouvoir déclarer avec précision chaque venue de l'OPP sur site à Saïx et ses environs (A 69), l'OPP a envoyé aux préfectures, à la police et la gendarmerie du Tarn et de la Haute-Garonne deux déclarations de présence pour plusieurs jours sans plus de précisions sur les horaires (séquences du 16 au 26 février et du 27 février au 11 mars). En fait, ce sont plus une quinzaine d'observations sur site qui ont été effectuées sous couvert de ces deux déclarations

2023

- **Décembre** : 2 → dont A69 le 1^{er} décembre

2024

- **Janvier** : 2
- **Février et mars** : 21 → dont **18 observations A69** entre le 18 février et le 24 mars
- **Avril** : 1
- **Mai** : 2
- **Juin** : 3 → dont une observation « gravières » en Ariège et une A69
- **Juillet** : 4 → Mégabassines dans le cadre de l'interobs

- **Août** : 1 → A69
- **Septembre** : 6 → dont 5 observations A69
- **Octobre** : 1
- **Novembre** : 4 dont 1 observation A69

Le nombre de manifestations observées est en hausse : 47 manifestations observées en 2024 contre 36 en 2023 et 16 en 2022.

Mais, il faut noter le poids de la « séquence A69 » qui, à elle seule, représente 28 observations sur 47 (60% du total)

L'année 2024 aura donc été « l'année de l'A69 » comme 2023 avait été « l'année des retraites » (mais aussi celle de Sainte-Soline) et 2019 « l'année des Gilets jaunes ».

Deux membres de l'OPP ont suivi, sous l'égide de l'OSCE et du BIDDH, une formation de deux journées (à Paris, les 9 et 10 mars) destinée aux observateur-es français-es.

Une formation à destination des nouvelles et nouveaux observateur-es a été organisée à Toulouse le 3 février (journée entière) avec plus d'une vingtaine de personnes présentes.



L'OPP s'est réuni 2 fois en AG (entre parenthèse, les points principaux à l'ODJ) :

- le 9 avril 2024 (La situation sur l'A69 et sur la rédaction du rapport du rapport A69 ; le point sur le délit d'entrave)
- le 1^{er} octobre 2024 (La commission d'enquête de la LDH, les observations hors agglomération toulousaine, le fonctionnement de l'OPP)

L'OPP a présenté son quatrième rapport, axé sur l'A69, lors d'une conférence de presse le 13 mai à Toulouse et lors d'une réunion publique à Castres le 16 mai (une petite centaine de personnes présente).

L'OPP a assisté les camarades du Tarn pour créer un observatoire tarnais. Ce qui est chose faite aujourd'hui.

Une formation d'une journée à destination des tarnais a eu lieu à Castres le 6 juillet.

Des contacts ont été pris avec des camarades ariégeois. L'un d'entre eux a participé à une observation d'une manif « gravières ». Depuis lors, rien sinon quelques échanges de courriel. La création d'un observatoire ariégeois ne semble pas d'actualité.

Des militants de l'OPP ont participé activement aux travaux de la commission d'enquête de la LDH sur l'A69.



Au rapport est ajouté : « Le Journal du réceptionniste », chronique d'une observatrice de l'OHI embauchée comme réceptionniste dans un hôtel du 115 [version pdf et livre sonore pour les malvoyant.e.s] Elle est disponible dans sa forme pédagogique : écrire à collectifohi@gmail.com

L'Observatoire de l'Habitat Indigne



Un rapport écrit téléchargeable ici : <https://hal.science/hal-03832859>

L'exposition [itinérante] sur le mal logement et la recherche citoyenne est disponible :

La Ligue des droits de l'Homme (Toulouse) et l'Observatoire de l'Habitat Indigne présentent une exposition sur la vie dans les hôtels utilisés par les services sociaux pour héberger les personnes sans abri. L'exposition a été réalisée à partir d'une enquête citoyenne menée à Toulouse. Elle est un exemple d'intervention citoyenne et artistique sur les politiques publiques, qui mêle militant.e.s, chercheur.e.s, associatifs, artistes... Elle montre l'intérêt de ce type de contre-pouvoir qui peut s'exercer sur bien d'autres questions qui affectent les solidarités.



Avec les photographies de Ben Art Core, Pascal Fayeton, Émilie Fernandez Montoya, François Saint Pierre, les « Cartes sensibles » de Pascale Cabroler, et des extraits du « Journal du Réceptionniste », de Justine Goldman, observatrice embauchée un temps dans un hôtel.

Direction scientifique : Daniel Welzer-Lang & Emilie Fernandez Montoya (Labex SMS-CNRS)

L'exposition est produite par l'Observatoire de l'Habitat Indigne, Toulouse (OHI).

L'OHI a été créé par Les Etats Généraux des Migrations, en association avec la Ligue des droits de l'Homme, le Cercle des voisins, Médecins du Monde et des chercheur.e.s universitaires (Lisst-Cers Cnrs). Avec le soutien du Laboratoire des Idées/Nouvelles questions sociales du LABEX SMS (Structuration des Mondes Sociaux), de la DRAC Occitanie, du laboratoire PICTO

L'exposition a déjà été présentée à la Fabrique/Université Jean-Jaurès (octobre/décembre 2022), Muret, Festival Danse et Solidarités (Mai 2023), Toulouse en Liberté- LdH (juin 2023), Narbonne, la Maison des potes (juin 2023), Montpellier/La Carmagnole (septembre 2023), Partage Faourette, Journée mondiale contre la misère (octobre 2023), Pezenas, Festival Photo « Temps d'Expo » (Novembre 2023), au Cinéma ABC, Semaine européenne des droits de l'Homme 6 au 21 janvier 2024, au congrès de la LdH (Bordeaux, 18 au 20 mai 2024) et à la galerie du château d'eau : « Vivre à l'hôtel – Une forme méconnue de mal-logement (4 - 30 juin 2024).

En 2025, à partir du rapport et du journal du réceptionniste, un livre d'art et une BD seront réalisés.

Exposition itinérante nous contacter :
collectifohi@gmail.com

« Mettre en image la "souffrance toute nue" constitue une offense à la dignité des victimes données en pâture au monde qui les a assassinées tandis qu'un art qui voudrait ne pas les voir serait inadmissible au nom de la justice. » André Rouillé [Dossier de présentation lors du festival photo Temps d'expo à Pézenas].

Pour disposer de l'exposition

L'exposition itinérante est disponible gratuitement (prévoir les frais de transport). Elle se compose de 3 kakémonos recto/verso 80 cm x 200 (en hauteur) et de trois bâches horizontales 200 cm X 80cm. Une version uniquement en bâches à accrocher : 6 bâches 80 cm x 200 (en hauteur) est également disponible. D'autres configurations spécifiques peuvent être étudiées.

Elle peut être accompagnée de débats sur le mal-logement, les recherches citoyennes, les manières de montrer le réel par la photographie et les « cartes sensibles », l'ethnographie comme méthode d'enquête, les rapports entre art, militantisme et recherche...

Le Réseau Education Sans Frontières 31



[Page Facebook RESF31](#)
<https://twitter.com/Resf31>

Le Réseau Education Sans Frontières est constitué de collectifs d'écoles, de citoyens, de syndicats et

d'associations, dont la Ligue des droits de l'Homme, qui s'opposent aux expulsions de familles d'enfants scolarisés et défendent le droit de ces enfants à grandir et étudier en France.

Face au durcissement du gouvernement et à la mise en danger des enfants et familles sans papiers consécutive au projet de loi Darmanin votée en 2023 et mise en œuvre en 2024, Resf 31 a redoublé d'efforts et d'initiatives tout au fil de l'année.



Bikini 14 janvier 2024

Comme les années précédentes, et après une fête de la solidarité ayant réuni plus d'un millier de participants au Bikini en janvier, des petits déjeuners solidaires et des rassemblements ont continué à être organisés dans de nombreuses écoles à l'initiative de collectifs d'établissements scolaires où des enfants de familles sans-papiers étaient scolarisés.

- Ces petits déjeuners militants ont accompagné des rassemblements devant la préfecture appuyant des rencontres de délégations Resf avec les services pour soutenir des familles et peser sur la politique générale menée sur le département. Ils ont également permis de maintenir la mobilisation auprès de familles régulièrement accompagnées au Tribunal administratif de Toulouse

Des événements multiples avec le cinéma Utopia Tournefeuille (ciné-débats, cafés concerts, ventes d'affiches de cinéma, gouters ...)

Le contexte a également amené le réseau à reprendre une campagne de parrainage qui a vu des élus, artistes et syndicalistes s'engager auprès de familles dans le cadre de la campagne #Parrainonsles



Parrainage – Mairie de Ramonville Saint Agne

Le Réseau Education Sans Frontières a également été à l'initiative en mai 2023 d'une fête de la Solidarité visant à des rencontres conviviales et des débats en présence des familles concernées.

La mobilisation contre la loi Darmanin

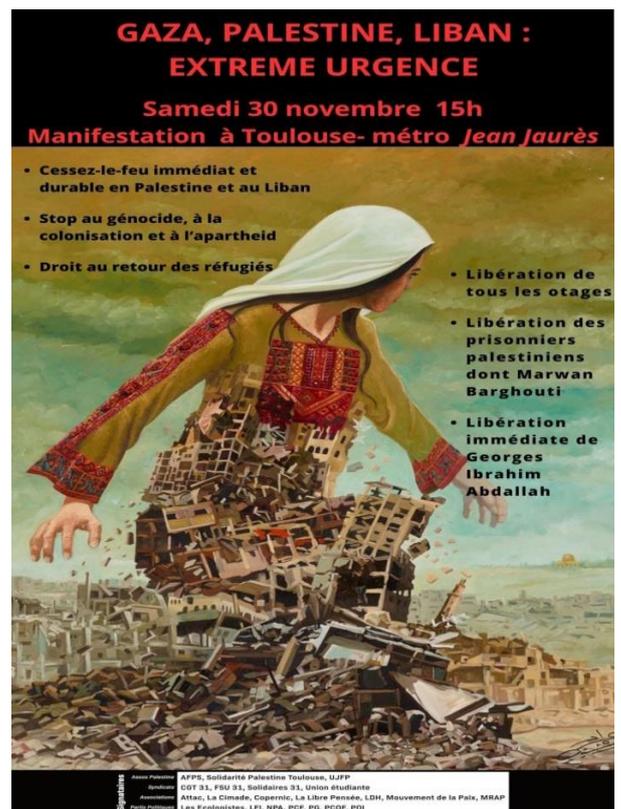
La section de la LDH de Toulouse a été très impliquée dès le débat parlementaire sur la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », dite loi Darmanin en décembre 2023. Elle a pris l'initiative de nombreuses actions réunissant les acteurs associatifs, syndicaux et collectifs : réunions unitaires, rassemblements et manifestations, moments ouverts d'information et de formation sur le contenu de la loi, communication publique et interpellation des services de la préfecture ont scandé la mobilisation durant l'année 2024.



Mobilisation Palestine

Depuis le 07 octobre 2023 et les crimes de guerre perpétrés par le Hamas suivis dès le lendemain par la riposte, par la « vengeance » Israélienne sur le territoire palestinien de Gaza puis du Liban, la Ligue des Droits de l'Homme n'a cessé de dénoncer cette

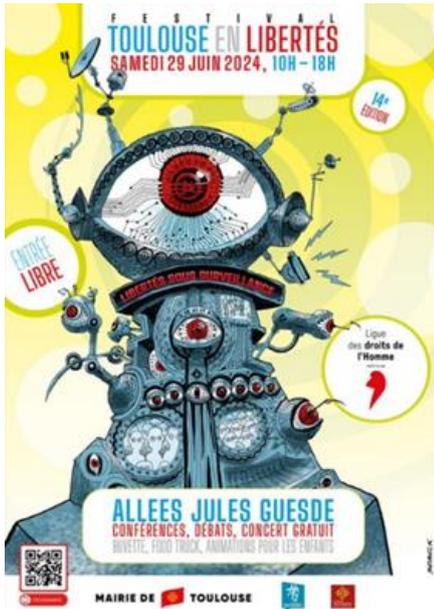
guerre totale, cette destruction sans limites en passe désormais d'embraser tout le Moyen orient. Plus que jamais, la LDH en appelle à un cessez-le-feu généralisé et immédiat sur tous les fronts du conflit. Plus que jamais la LDH en appelle à redonner sa place, toute sa place, à la négociation et à faire droit aux peuples de la région qui, tous, aspirent à la paix dans la sécurité de leur pays, étant entendu qu'un Etat Palestinien se doit d'y avoir toute sa place. Cela sans oublier et passer sous silence, les actes de barbarie et les prises d'otages opérés par le Hamas le 07 octobre 2023. La LDH en appelle par ailleurs à la libération immédiate de tous les prisonniers et otages, détenus arbitrairement les uns par Israël, les autres par le Hamas.



Sans oublier celle du plus vieux prisonnier politique détenu en France, à Lannemezan, Georges Ibrahim Abdallah, toujours incarcéré bien que libérable depuis 1999. Sachant que sa libération, prononcée le 15 novembre dernier par le Juge d'Application des Peines, est encore et toujours retardée par l'appel fait par le Parquet Anti terroriste.

En ce sens, la LDH a participé aux réunions du Collectif Palestine et aux événements décidés collectivement, manifestations, rassemblements en y prenant la parole chaque fois que possible pour y énoncer son positionnement spécifique.

Toulouse en Libertés 2024



La 14^{ème} édition de l'évènement « Toulouse en Libertés » s'est tenue le samedi 29 juin 2024, du 10h à 18h, autour du thème « Libertés sous surveillance ».

Cette rencontre annuelle avec les Toulousain·e·s est désormais inscrite dans le paysage local comme un moment de citoyenneté et de convivialité, qui permet de faire connaître les actions locales de la Ligue des droits de l'Homme (LDH).

Comme l'année dernière, l'évènement s'est tenu sur les allées Jules Guesde, en face du Quai des Savoirs, lieu qui avait satisfait, tant ligueurs que les invités et les participants.

L'édition de cette année a été marquée par des intempéries qui ont nui à la fréquentation mais n'ont pas entaché la qualité des rencontres.

« Libertés sous surveillance »

Si les Jeux Olympiques et Paralympiques se voulaient une fête, ils ont aussi été un lieu d'expérimentation, en particulier dans le domaine de la surveillance. Ainsi, le gouvernement avait fait voter une loi autorisant la vidéosurveillance algorithmique avant, pendant et après les Jeux, afin de détecter tout « comportement anormal ». Ce terme est problématique, mais c'est également la loi entière qui pose question : Sommes-nous déjà dans une société de surveillance généralisée ? A quoi une telle société ressemble-t-elle ? Quelles implications et quelles organisations pour les pouvoirs publics ? Pour la

société civile ? Autant de questions dont nous devons nous emparer.

Le parrain



Thomas Le Bonniec était l'invité d'honneur de *Toulouse en Libertés 2024*. Il s'est fait connaître comme lanceur d'alerte militant lorsqu'il travaillait chez *Apple* en découvrant les dérives de l'assistance vocale. Il a notamment dénoncé une société de surveillance généralisée avec la complicité de gouvernements qui accompagnent les pratiques des multinationales du numérique au lieu de les réglementer. Il interpelle les juridictions internationales sur le numérique et les droits humains. Il fait actuellement une thèse de sociologie à l'institut polytechnique de Paris sur « Les travailleurs de l'IA : un angle mort de la régulation autour des données personnelles ». Il écrit pour *Elucid*. Il a partagé son expérience lors des trois tables rondes avec force et conviction.



Tables rondes

Durant la journée, trois tables rondes ont été organisées :

Table ronde n°1 « À quoi ressemble une société de la surveillance ? »

Quels problèmes pose la surveillance dans l'espace public et numérique ? Pourquoi parle-t-on d'une augmentation de la surveillance ? Quel est l'effet d'une société de la donnée sur la démocratie ? C'est l'occasion de faire l'état des lieux, de dresser le portrait d'un lien entre démocratie, surveillance et libertés. Lors de cette table ronde on abordera la technologie de surveillance, les effets des algorithmes et de la vidéosurveillance sur la vie quotidienne des

citoyens, mais aussi les cadres philosophiques et juridiques dans lesquels elle se développe. Pour mieux défendre leurs droits, les citoyens pourront y trouver des informations précises quant aux réglementations en vigueur mais aussi sur les pratiques de surveillance.

Avec :

- Yann Fergusson, sociologue, directeur de *LaborIA*, il a une expérience de praticien-éthicien, et il est membre du comité éthique d'une société qui commercialise une solution IA dédiée à la sécurisation de l'espace public. Il est en capacité d'exposer des situations de dilemmes éthiques concrets.

- Gilles TREDAN, « datascientist » du LAAS-CNRS, il intervient sur « les enjeux et défis de la numérisation de nos déplacements ».

- Ivan Bouchardeau, doctorant en philosophie avec une expérience sur les questions d'intelligence artificielle et de gouvernance, particulièrement en lien avec le « capitalisme de surveillance ».

- Marianne Prudet, juriste du droit du numérique, elle fait une thèse sur la « Biométrie et le système d'intelligence artificielle : pour un cadre juridique fiable et protecteur des données ».

Table ronde n°2 « Quelles implications des pouvoirs publics dans une société de la surveillance ? »

Cette table ronde s'attache à la compréhension des mécanismes de régulation développés par les pouvoirs publics. Il s'agit de décrypter la surveillance en action et les moyens développés par les pouvoirs publics pour contrôler l'usage de la donnée. Quelles garanties y-a-t-il pour nos droits à la vie privée ainsi qu'à la liberté d'expression ? L'argument d'un contrôle sécuritaire par l'usage de la vidéosurveillance est-il justifié ? Les pouvoirs publics comme acteurs régulateurs mettent en place des politiques de gestion de la donnée : pour quel résultat ? C'est ici l'occasion de mettre en lumière les choix politiques sur les sujets de surveillance et leurs implications sur nos droits et libertés. Ainsi, le choix des outils est-il fait selon le respect du cadre déontologique et éthique. De plus, leurs usages respectent-ils les logiques de proportionnalité entre le problème constaté et l'action développée pour y faire face ?

Avec :

- Marc Sztulman, conseiller régional délégué au numérique, il est président de

Cyber'OCC, centre régional de cybersécurité qui développe une action auprès des acteurs économiques locaux pour améliorer leur niveau de sécurité et leur capacité à faire face à une attaque.

- Laure Ortiz, professeur agrégé des universités en droit public et ancienne directrice de Sciences Po Toulouse (2000- 2010). Ses thèmes de recherches sont l'administration et le territoire, la fonction publique et le management public, ou encore « libertés, citoyenneté, genres ».

Table ronde n°3 « Face à la surveillance, comment la société civile s'organise-t-elle ? »

En dehors de la régulation étatique, les contre-pouvoirs se mobilisent par l'intermédiaire des actions militantes, médiatiques et associatives. C'est l'occasion de donner la parole à des lanceurs d'alertes, des activistes, des journalistes et des citoyens engagés. Quelles sont les marges de manœuvre dont dispose la société civile face à la multiplication des espaces de surveillance ? Grâce à leurs actions engagées, ces acteurs participent au fonctionnement démocratique en donnant l'alerte. Quelle place pour la désobéissance civile et quelle protection ?

Avec :

- Matthieu Amiech, qui participe aux activités du collectif *Écran total*, en lutte contre la numérisation de la société et de nos existences. Il a aussi œuvré à la création de la maison d'édition *La Lenteur* qui propose de documenter les reculs de notre autonomie matérielle et mentale, face à une industrialisation toujours plus poussée de la vie.

- Sylvain Cazaux, de l'association Tetal@b qui promeut la réappropriation des outils technologiques au travers du partage et de la transmission des connaissances.

Une partie des débats ont été traduits en langage des signes (LSF) grâce à la présence de traductrices d'*Interpretis*.

Village associatif

Cette année encore, de nombreuses associations partenaires ont assisté à Toulouse en Libertés, en tenant notamment un stand permettant de présenter leur association et les missions remplies : **Amnesty International, Réseau**

Éducation Sans Frontières 31, Université populaire de Toulouse, Fondation Copernic..

Comme chaque année, notre partenaire, la librairie de la Renaissance a également tenu un stand où le public pouvait trouver de nombreux ouvrages en lien avec la thématique « Libertés sous surveillance ».



Animations

le groupe **Brancaleone** qui nous fait bouger au rythme d'un folklore toulousain et d'ailleurs. Son action consiste à favoriser les échanges de musiques populaires ainsi que les rencontres. Elle-même composée de musiciens folks, aussi, ce sont des Toulousains, des Basques, des Sud-Européens, des Kurdes, des Bulgares, des Kabyles, des Kanaks et des Réunionnais qui se retrouvent régulièrement autour d'un orchestre.

Présence de **Jean-Marc Leclercq**, plus connu sous son nom de scène **JoMo**, musicien toulousain espérantophone et polyglotte.

De nombreuses animations pour les enfants ont été organisées tout au long de la journée : jeux, ateliers de conte, ateliers de yoga, concours de dessin, arbre à souhait, quizz. Toutes ces activités ont rencontré un franc succès auprès des enfants et des parents !

Un point restauration était aussi présent (Food Truck L'Epicurieux, sorbets et glaces végétales d'Ôconice) ainsi qu'une buvette.

Avec le soutien de :

L'évènement a bénéficié des subventions de la Mairie de Toulouse, du Conseil départemental de la Haute Garonne et de la Région Occitanie.

